

SESSION 2024

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE**

SECTION : GÉNIE INDUSTRIEL

Option : MATÉRIAUX SOUPLES

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

Durée : 5 heures

Calculatrice autorisée selon les modalités de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	2200J	102	9312

Ce sujet comporte :

- la présentation de l'épreuve et le travail demandé, pages 2 à 7 ;
- le dossier technique, pages 8 à 13 ;
- le dossier pédagogique pages 14 à 30;
- le dossier réponse pages 31 à 34.

1. Présentation de l'épreuve

L'épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de proposer une séquence pédagogique ainsi que les documents techniques et pédagogiques à partir de l'analyse et de l'exploitation d'un dossier technique et de ressources pédagogiques.

Les documents mis à disposition du ou de la candidat(e) sont définis ci-dessous.

- Le dossier technique comporte :
 - DT1 - Fiche produit extrait de Spad de ville ;
 - DT2 - Fiche technique FULAP ;
 - DT3 - Le drapéomètre ;
 - DT4 - Le spray test ;
 - DT5 - La masse surfacique textile.

- Le dossier pédagogique comporte :
 - DP1 - Plan de la salle « Laboratoire » ;
 - DP2 - Emploi du temps classe de première ;
 - DP3 - Extrait référentiel du baccalauréat professionnel métiers de la mode-vêtements ;
 - DP4 - Fiche pédagogique de la séquence ;
 - DP5 - Extrait du référentiel de certification ;
 - DP6 - Extrait du référentiel de certification « sous-épreuve E31 » ;
 - DP7 - Copies d'élèves ;
 - DP8 - Extrait de programme de mathématiques ;
 - DP9 - La co-intervention ;
 - DP10 - Modalités d'animation en co-intervention ;
 - DP 11 Fiche préparatoire d'une séance en co-intervention ;
 - DP 12 Extrait du cadre réglementaire de formation en entreprise ;
 - DP13 Calendrier d'alternance.

- Le dossier réponse comporte :
 - DR1 - Fiche pédagogique de la séance ;
 - DR2 - Fiche d'évaluation ;

Les documents réponses sont à compléter et à remettre avec la copie.

2. Contexte pédagogique

Le sujet proposé a pour objectif principal la construction d'une séquence et séance pédagogiques s'adressant à des élèves d'une classe de première baccalauréat professionnel des métiers de la mode – vêtements composée de 24 élèves. Cette séquence vise à l'acquisition de la compétence :

C3 : Préparer et industrialiser le produit

- C3.2 - S'assurer de la conformité des matériaux
 - C3.21 Vérifier la conformité des matériaux
 - C3.22 Utiliser le matériel de contrôle
 - C3.23 Interpréter les résultats

Les heures dédiées à l'enseignement professionnel sont dispensées en deux groupes à effectif réduit. L'espace pédagogique est composé de deux zones, d'un laboratoire avec zone de lancement et d'un atelier de confection situé à proximité. L'emploi du temps des élèves comporte plusieurs blocs horaires d'enseignement professionnel.

Le choix didactique opéré par l'équipe disciplinaire est d'articuler les séquences pédagogiques autour d'un même support technique.

Deux séquences positionnées successivement dans la progression pédagogique s'appuient sur la cape de pluie FULAP. Il s'agit de :

- la séquence intitulée « Laboratoire » visant l'acquisition de la compétence C3.2 - S'assurer de la conformité des matériaux ;
- la séquence intitulée « Réalisation » visant l'acquisition de la compétence C4.1 - Réaliser des opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une pré-série.

3. Travail demandé

Partie 1 : préparation d'une séquence et d'une séance pédagogiques

Il s'agit de développer la séquence « LABORATOIRE » qui vise l'acquisition de la compétence C3.2 : S'assurer de la conformité des matériaux. Les activités élèves prennent appui sur les tests de laboratoire permettant de vérifier la masse surfacique, la résistance au mouillé et le tombé de la matière. Elle doit comporter au moins quatre séances. Pour cette séquence destinée à l'ensemble des élèves, il est nécessaire de proposer une organisation permettant de gérer la rotation des activités de travaux pratiques pour éviter les temps d'attente au poste d'essai.

Le ou la candidat(e) est amené(e) ensuite à développer plus particulièrement une séance de la séquence.

Pour cette partie, le ou la candidat(e) dispose du plan de la salle « Laboratoire » du document DP1, de l'emploi du temps classe de première du document DP2, de l'extrait du référentiel baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements du documents DP3 et de l'extrait du référentiel de certification DP5.

Question 1

Établir la fiche de préparation de la séquence « LABORATOIRE ».

Le ou la candidat(e) précise :

- le titre des séances ;
- les durées des différentes séances ;
- l'ordre chronologique des séances pour traiter les contenus ;
- les objectifs de chaque séance (compétences et savoirs visés, activités élèves) ;
- les modalités pédagogiques envisagées pour chaque séance (travaux dirigés, cours, travaux pratiques, ...).

Répondre sur copie selon le modèle proposé sur le document pédagogique DP4.

Question 2

Compléter la fiche de préparation et proposer le déroulement d'une séance de la séquence « laboratoire » visant la compétence C3.22 « Utiliser le matériel de contrôle ». Les moyens matériels disponibles sont ceux qui permettent la réalisation des tests de laboratoire.

Répondre sur le document DR1.

Partie 2 : évaluation des élèves.

L'évaluation formative est une évaluation qui a pour objectif d'aider les élèves à comprendre et à améliorer leur apprentissage. Elle se concentre sur le processus d'apprentissage plutôt que sur le résultat final et vise à fournir aux élèves des retours sur leur progrès et leur compréhension de manière qu'ils puissent ajuster leur approche de l'apprentissage en conséquence. L'évaluation formative peut être utilisée tout au long du processus d'apprentissage et peut prendre de nombreuses formes, telles que les quizz, les travaux en groupe, les discussions en classe et les présentations orales. Elle est généralement utilisée en conjonction avec l'évaluation sommative, qui est une évaluation qui mesure les résultats finaux de l'apprentissage. L'évaluation certificative valide les compétences et détermine la réussite de l'élève à l'épreuve d'examen

Dans cette partie, le ou (la) candidat(e) est amené(e) à établir la fiche d'évaluation de séquence. Il dispose de l'extrait du référentiel baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements des documents DP3 et DP5, de l'extrait du référentiel de certification « sous-épreuve E31 » du document DP6 et de copies d'élèves du document DP7.

Question 3

Identifier les objectifs et critères d'évaluation des compétences visées dans chacune des séances constitutives de la séquence

Répondre sur le document DR2.

Question 4

Définir les indicateurs de performance et critères qui permettent de positionner les élèves sur un niveau de maîtrise des compétences visées par la séquence.

Répondre sur le document DR2

Question 5

Justifier le positionnement de la séance en classe de première.

Répondre sur copie.

Partie 3 : préparation d'une séance de co-intervention

En rendant plus concrets les enseignements généraux, en mettant en perspective les situations professionnelles et en rendant plus lisible le sens des enseignements, généraux comme professionnels, la co-intervention doit susciter ou accroître la motivation des élèves et favoriser leur engagement dans leur formation. Nous définirons donc la co-intervention comme une modalité pédagogique de mise en œuvre des référentiels et des programmes dans laquelle deux enseignants interviennent ensemble dans une même salle (ou un même lieu) et au même moment. Dans cette définition, la co-intervention suppose nécessairement un co-enseignement, c'est-à-dire un projet d'enseignement élaboré en commun et en amont de la co-intervention proprement dite : définition des objectifs et des contenus d'enseignement à partir des référentiels et des programmes, choix des moments et des formes de la co-intervention pour atteindre ces objectifs, indicateurs d'évaluation pour l'analyse réflexive de la séance proposée.

L'analyse des copies d'élèves du document DP7 permet d'envisager que cette séance visant l'acquisition de la compétence C3.23 « interpréter les résultats » soit dans une prochaine progression, une séance de co-intervention.

Le ou la candidate(e) est amené(e) à proposer cette séance de co-intervention entre l'enseignement des mathématiques et l'enseignement de spécialité. Il dispose de l'extrait du programme de mathématiques du document DP8, du document DP9 sur la co-intervention et du document DP10 sur les modalités d'animation en co-intervention.

Question 6

Justifier le choix de proposer cette séance en séance de co-intervention.

Répondre sur copie

Question 7

Proposer une ou des modalités d'animation possible(s) pour cette séance en co-intervention.

Répondre sur copie

Question 8

Compléter la fiche de préparation de la séance de co-intervention.

Répondre sur copie selon le modèle du document pédagogique DP11.

Partie 4 : organisation et suivi d'une classe avec un public mixte.

La transformation de la voie professionnelle fixe un objectif à chaque lycée professionnel : offrir à chaque jeune la possibilité de construire son parcours selon des modalités d'alternance différentes (scolaire ou apprentissage), d'organiser ce parcours de façon souple et personnalisée et de le sécuriser par la présence, au sein d'un même lieu, de formations sous statut scolaire et d'apprenti. La mixité des publics, est la présence dans une même classe d'apprentis et de scolaires, alors que la mixité des parcours, propose qu'un jeune puisse entamer une première, voire une deuxième année de bac pro sous statut scolaire, puis basculer comme apprenti sur la dernière année ; ce changement peut avoir lieu à n'importe quel moment du parcours. Cette piste de travail permet notamment de sécuriser le parcours du jeune vers son insertion professionnelle.

Le ou la candidat(e) dispose du document sur le cadre réglementaire de formation en entreprise du document DP12 et du calendrier d'alternance du document DP13.

À la rentrée prochaine est prévue dans l'établissement d'exercice, la mise en œuvre de la mixité des publics en classe de terminale avec 20 élèves en formation initiale sous statut scolaire et 4 en formation initiale par apprentissage.

Question 9

Justifier le choix du calendrier d'alternance opéré par le conseil pédagogique.

Répondre sur copie

Question 10

L'emploi du temps des élèves de terminale en formation initiale sous statut scolaire est d'une durée de 30 heures par semaine. Les apprentis signent un contrat d'alternance de 35 heures hebdomadaire qu'ils soient en entreprise ou en centre de formation.

Proposer une ou des solutions pédagogiques pour compenser ce différentiel de temps de formation.
Justifier la réponse.

Répondre sur copie.

Question 11

Quels sont les outils pouvant être proposés pour permettre un suivi pédagogique ainsi que l'individualisation du parcours de formation des apprenants qu'ils soient apprenti ou scolaire.
Justifier la réponse.

Répondre sur copie.

DOSSIER TECHNIQUE



DT1 - Fiche produit extrait de Spad de ville

DESCRIPTION

FULAP : LA CAPE DE PLUIE POUR cycliste

FULAP est le seul poncho équipé du système KDS® : c'est un serrage périmétrique réglable inspiré de la jupe de kayak qui englobe le cycliste en passant par-dessus le guidon et derrière la selle. Grâce au système KDS, le poncho FULAP ne s'envole pas et couvre les cuisses. La cape de pluie FULAP est dotée d'une capuche à large visière rigide pour protéger le visage. La capuche tourne avec la tête et elle est réglable. Nous conseillons d'utiliser un casque au-dessus de cette capuche pour bénéficier de la protection de la visière.

Fabriquée en Polyester RIPSTOP issu du recyclage des bouteilles plastiques, équipée d'une membrane étanche et respirante, de coutures soudées et d'un traitement déperlant, la cape de pluie FULAP est l'équipement fait pour vos trajets quotidiens, le vélotaf, le cyclotourisme et vos voyages à vélo.

Compact et facilement transportable (moins de 300 g), FULAP s'enfile en moins de 5 secondes !

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES de la cape :

Polyester RIPSTOP (légèreté et résistance à la déchirure) issu du recyclage de bouteilles plastiques usagées

Membrane PU- étanche : 10000 mm d'eau – respirante : évacue à la transpiration – Traitement déperlant pour un séchage rapide et un rangement immédiat – Coutures intégralement étanchées

Motifs rétro réfléchissants sur 3 faces (visibilité de nuit).

Masse : 0,3 kg , Dimensions : 10 x 10 x 20 cm

PRIX R'BIKE AWARD 2010

INNOVANTE :

Grâce à son système KDS® exclusif, la cape de pluie FULAP forme une zone de protection autour de vous et ne s'envole pas lorsque vous roulez. Le serrage périmétrique englobant le guidon et la selle protège vos cuisses.

RÉFLÉCHISSANT :

Les grands motifs réfléchissants sur toutes les faces du poncho assurent une visibilité à 360 degrés pour vos déplacements de nuits.

CONFORTABLE:

La capuche à large visière rigide de la cape de pluie protège le visage et les yeux des gouttes de pluie. Elle tourne avec la tête pour avoir une visibilité totale et être à l'aise lorsque vous roulez.

COMPACT:

Facile à transporter dans son sac antivol, le poncho de pluie FULAP s'attache sur votre vélo , pèse moins de 300 g et s'enfile en moins de 5 secondes.

ÉCOLOGIQUE :

Les capes de pluies Fulap sont conçues à partir de bouteilles plastiques recyclées. FULAP a été conçue pour les déplacements quotidiens vélotaf car c'est tous les jours que le cycliste a besoin d'arriver sec au travail, à la fac, ou bien chez soi ! La FULAP est aussi parfaitement adaptée pour une utilisation en voyage à vélo ou avec un vélo électrique.



DT2 - Fiche technique FULAP

Descriptif :

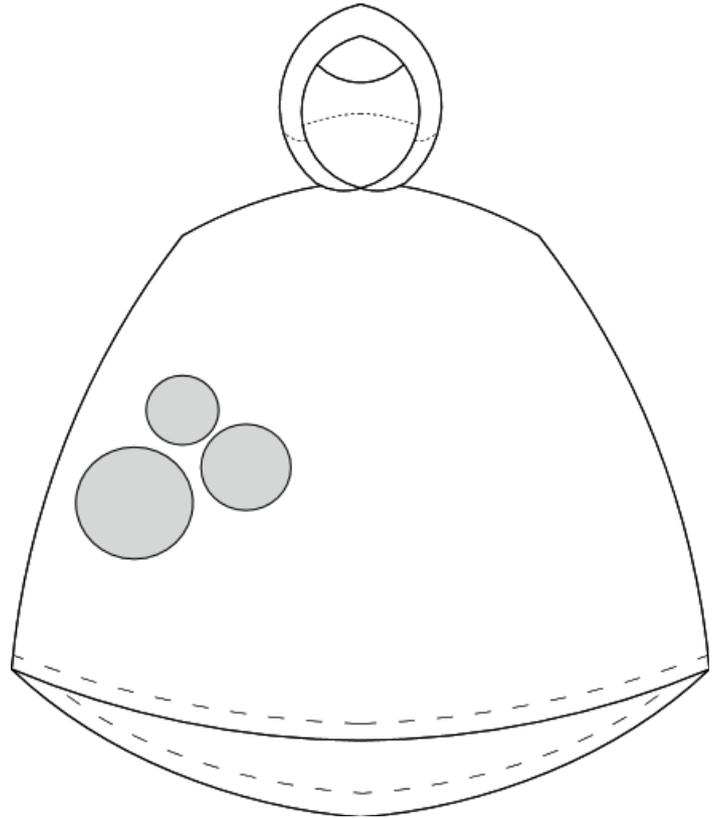
Cape de pluie à capuche et visière.
Base élastiquée, capuche élastiquée avec bloqueur.
Motifs rétro réfléchissants sublimés.
Repliable dans sa poche.

Matières et fournitures :

Polyester RIPSTOP 150 gr/m² enduit PU.
Traitement déperlant.
Coutures d'assemblage étanchées.
Drapé coefficient 0.6 maxi

Sublimation de 3 motifs rétro réfléchissants sur 3 faces.

Cordon élastiqué.
Bloqueur.



Confection :

Valeurs de coutures d'assemblage 0.7 cm surpiquées couchées pour permettre l'étanchement des coutures par bande.
Ourlet bas.
Visière renforcée insérée dans la capuche.

Critères qualité :

La résistance superficielle à la pluie
Les valeurs de couture d'assemblage sont régulières
Les coutures sont étanchées
Le coefficient de drapé est respecté
Régularité finition ourlet
Adhérence de la sublimation
Masse du produit $\leq 300\text{g}$
Masse surfacique de la matière 150 g/m^2

Tolérances
 ≤ 2
0
0
 $+ 0.1$
 $\pm 1\text{ mm}$
0
 $+ 1\% / -10\%$
 $\pm 5\%$

DT3 - Le drapéomètre

NF G 07 109

BUT :

Cet appareil permet d'évaluer le drapé ou le tombant d'une étoffe. C'est une caractéristique qui détermine l'allure d'un vêtement.

ÉPROUVETTE :

Prélever au moins 2 éprouvettes à des emplacements ne présentant pas de défauts apparents et situés au moins à 100 mm des bords ou lisières, de la manière suivante : Tracer la circonférence extérieure du gabarit en plexiglas (25 cm de Ø), puis découper à l'aide de ciseaux le tracé. Marquer le centre de l'éprouvette.

PRINCIPE :

Une éprouvette circulaire est placée sur un disque horizontal de diamètre inférieur à celui de l'éprouvette.

Le drapé de l'étoffe est évalué par mesurage de plusieurs dimensions de la surface définie par la projection verticale du contour de l'éprouvette

EXPRESSIONS DES RÉSULTATS :

Calculer le rayon moyen (r) à partir des 16 mesures effectuées.

Calculer le diamètre moyen en cm : $d = 2r$

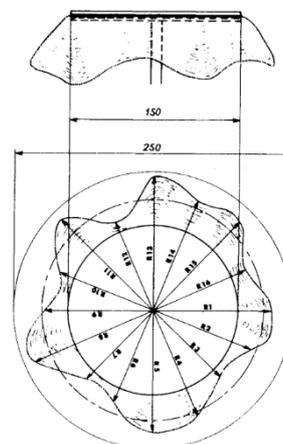
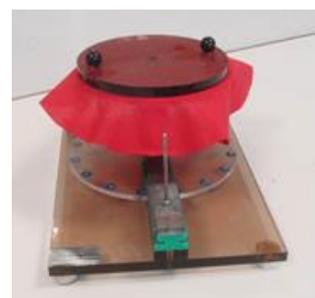
Calculer le coefficient de drapé (F) défini par la formule :

Où :

225 = 15^2 = carré du diamètre du support

400 = diamètre de l'éprouvette moins diamètre du support au carré

Calculer le coefficient de drapé moyen de l'ensemble des éprouvettes extrait du Procès-verbal :



$$F = \frac{d^2 - 225}{400}$$

Essai N°1					Essai N°2				
Rayons				diamètres	Rayons				diamètres
N°	Valeur x	N°	Valeur y	X + Y	N°	Valeur x	N°	Valeur y	X + Y
1		9			1		9		
2		10			2		10		
3		11			3		11		
4		12			4		12		
5		13			5		13		
6		14			6		14		
7		15			7		15		
8		16			8		16		
Somme des diamètres : $\Sigma \emptyset$				cm	Somme des diamètres : $\Sigma \emptyset$				cm
Diamètre moyen : $d = \Sigma \emptyset / 8$					Diamètre moyen : $d = \Sigma \emptyset / 8$				
Coefficient du drapé : $F = \frac{d^2 - 225}{400}$					Coefficient du drapé : $F = \frac{d^2 - 225}{400}$				
Coefficient du drapé MOYEN :									

On peut constater alors que pour:

Matériaux **rigides** le coefficient tend vers **1**

Matériaux **souples** le coefficient tend vers **0**

Remarque :

Une autre utilisation possible du drapéomètre est la recherche des apprêts sur les tissus.

On fait une mesure du drapé avant et après lavage ou nettoyage à sec. Une différence significative entre les deux, laisse présumer la présence d'un apprêt soluble dans l'eau ou dans le solvant.

DT4 - Le spray test

NF EN ISO 4920

BUT :

Ce test permet de déterminer la résistance d'une étoffe, qui peut être ou non traitée imperméable à l'eau, au mouillage superficiel par l'eau.

ÉPROUVETTE :

Découper au moins 3 éprouvettes carrées de 20 cm de côté, à différents emplacements sur l'étoffe.

Ne pas prélever d'éprouvette en des emplacements froissés ou portant des marques de plis.



PRINCIPE :

Une éprouvette est positionnée sur un cadre circulaire, placé sur un support incliné à 45° et arrosé par un volume d'eau distillée ou déionisée à une température comprise entre 20°C et 27°C.

EXPRESSION DES RÉSULTATS :

Attribuer à chacune des éprouvettes une valeur de 0 à 5 qui représente le mieux le degré de mouillage observé selon l'échelle descriptive ou selon l'échelle photographique définie dans la norme.

Degré de mouillage :

mouillage complet de toute la face endroit de l'éprouvette

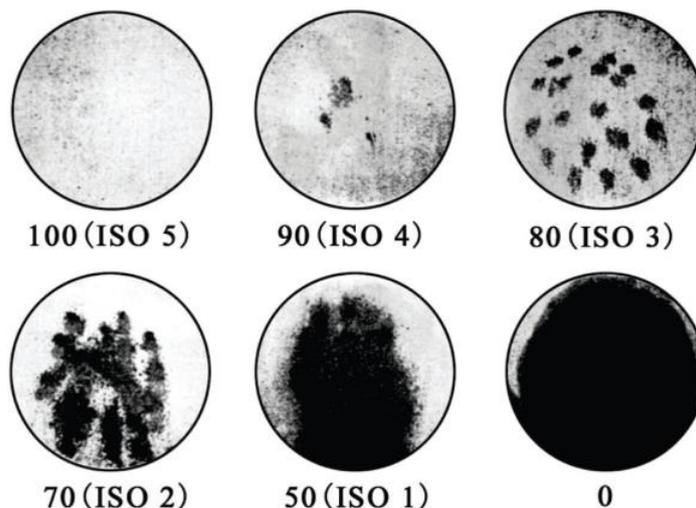
mouillage complet de toute la face endroit de l'éprouvette au-delà des points d'arrosage;

mouillage partiel de la face endroit de l'éprouvette au-delà des points d'arrosage;

mouillage de la face endroit de l'éprouvette aux points d'arrosage;

légère adhérence ou léger mouillage dispersé(e) de la face endroit de l'éprouvette;

ni adhérence ni mouillage de la face endroit de l'éprouvette.



DT5 - La masse surfacique textile

ISO 3801

BUT : Déterminer la masse surfacique d'un textile des tissus et des tricots ISO 3374 (de juin 2000) ; ISO 3801 (de septembre 1977)



ÉPROUVETTES : Découper 5 éprouvettes à l'aide du gabarit de diamètre 112 mm soient 100 cm².

Calcul de la masse surfacique, exprimée en grammes par mètre carré, M, pour chaque éprouvette selon la formule.

PROCÈS VERBAL

Extrait du recueil de normes françaises AFNOR textile.

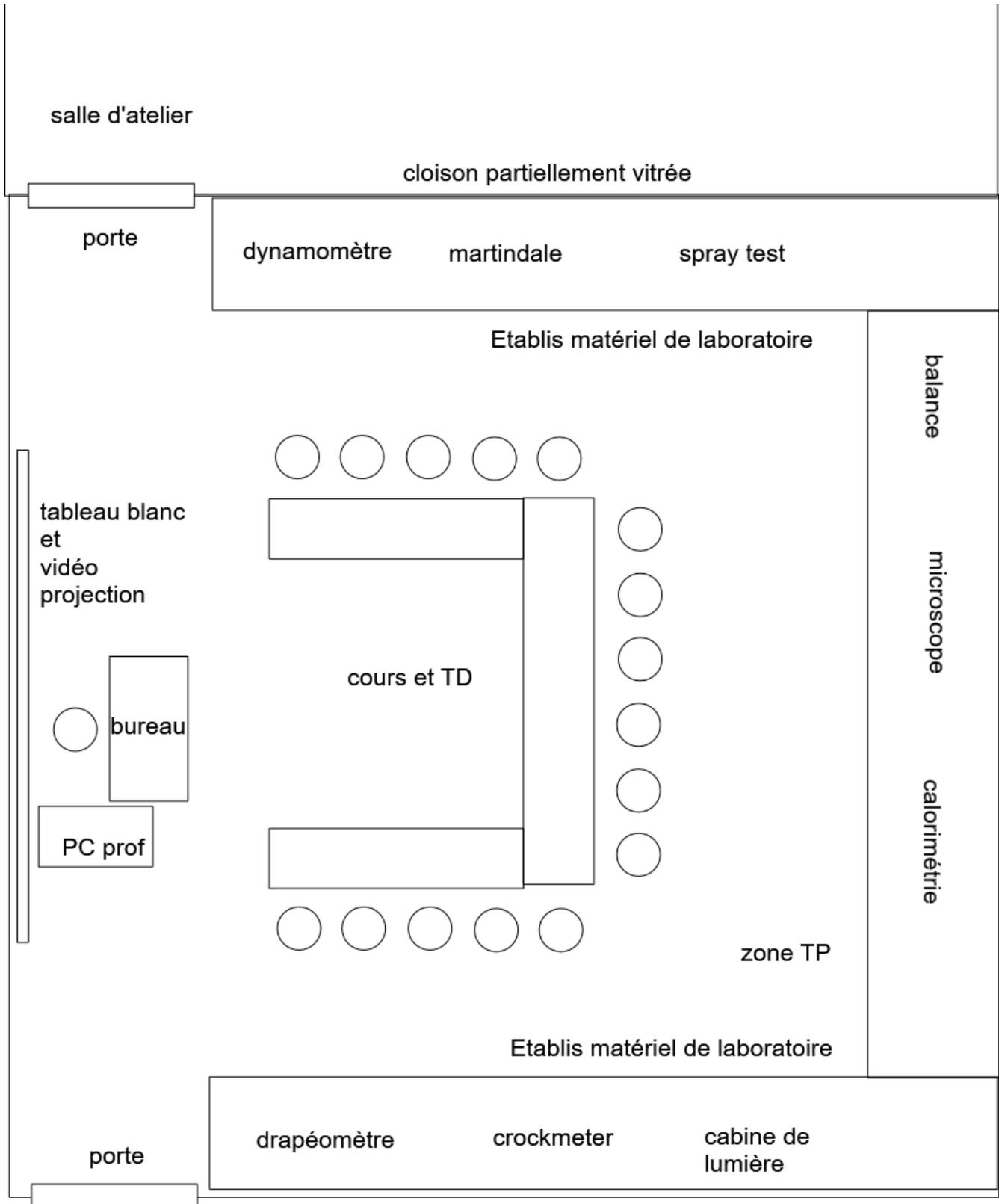
<p>Matériel :</p> <p><input type="checkbox"/> balance</p> <p><input type="checkbox"/> découpoir</p> <p><input type="checkbox"/> ISO 3374</p> <p><input type="checkbox"/> ISO 3801</p>	<p>Échantillon :</p>
<p>CONDITIONS D'ESSAI</p>	<p>MATÉRIAU</p>
<p>Conditions atmosphériques :</p> <p><input type="checkbox"/> atmosphère tempérée</p> <p><input type="checkbox"/> atmosphère tropicale</p> <p>Nombre d'éprouvette : 5 pour un même matériau</p> <p>Dimension des éprouvettes : disques 112 mm de Ø</p>	<p>Référence :</p> <p>Appellation commerciale :</p> <p>Composition :</p> <p>Armure :</p> <p>Traitement(s) :</p>
<p>Formule : Expression des résultats :</p> $M = \frac{m \times 10000}{s}$	<p>m : masse en gramme de chaque éprouvette</p> <p>s : surface de l'éprouvette exprimée en cm²</p> <p>M : masse surfacique en g/m² (mx100)</p> <p>Masse surfacique moyenne : $\Sigma M/5$</p>

Relevé des valeurs et résultat de la masse surfacique moyenne :

ÉPROUVETTES	Masse de l'éprouvette : m en g	Masse surfacique de l'éprouvette : M en g/m ²
1		
2		
3		
4		
5		
TOTAL		
Masse surfacique Moyenne :		
<p>Conclusion :</p>		

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

DP1 - Plan de la salle « Laboratoire »



DP2 - Emploi du temps classe de première

Classe 1 MMV		Effectif: 24		Groupe A Effectif : 12	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00			Maths	AR*	Enseignement professionnel
9h00	Enseignement professionnel	Économie-gestion	Arts Appliqués	Enseignement professionnel	
10h00		Co INTER* Français Enseignement professionnel	DNL Anglais Euro		
Pause					
11h00	Enseignement professionnel	Co INTER* Maths Enseignement professionnel	DNL Anglais Euro	Enseignement professionnel	Hist/Géo/EMC*
12h00					
Pause méridienne					
14h00	Hist/Géo/EMC*	Enseignement professionnel		Anglais	Physique/chimie
15h00	PSE *				
Pause			Pause		
16h00	Physique/chimie	Chef d'œuvre		Éducation physique & sportive	AR*
17h00					
18h00					

*Histoire/Géographie/enseignement moral et civique : HIST/GÉO/EMC

*PSE : Prévention-Santé-environnement

*AR : Accompagnement renforcé

Co INTER* : Co-intervention

DP3 - Extrait du référentiel du baccalauréat professionnel métiers de la mode - vêtements

Activités et tâches principales		CAPACITÉS ET COMPÉTENCES TERMINALES			SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES											
ACTIVITÉS	TÂCHES PRINCIPALES	COMPÉTENCES TERMINALES			CAPACITES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	
A2 : Industrialisation du produit.	T2.1	Participer à la gradation d'un modèle de référence en CAO.	C3 Préparer et industrialiser le produit	C3.1 Effectuer tout ou partie de la gradation d'un produit en CAO	11 ▶ Appliquer les règles de gradation	TRAITER		X								
					12 ▶ Adapter la gradation	TRAITER										
					13 ▶ Saisir les règles de gradation	TRAITER DECIDER										
	T2.2	S'assurer de la conformité des matériaux.		C3.2 S'assurer de la conformité des matériaux	21 ▶ Vérifier la conformité des matériaux	TRAITER			X	X					X	X
					22 ▶ Utiliser le matériel de contrôle	REALISER										
					23 ▶ Interpréter les résultats et rédiger une fiche de synthèse	ANALYSER										
	T2.3	Concevoir et valider le placement optimal des pièces suivant la définition du cahier des charges à l'aide d'un système de CAO.		C3.3 Réaliser un placement en CAO	31 ▶ Définir les paramètres de placement	TRAITER				X	X					
					32 ▶ Réaliser le placement des différents éléments du modèle	REALISER										
					33 ▶ Effectuer un placement multi tailles	REALISER										
	T2.4	Définir le processus de matelassage.		C3.4 Établir et mettre en œuvre le processus de matelassage et de découpage	41 ▶ Établir un ordre de coupe	TRAITER										
					42 ▶ Effectuer le matelassage	REALISER										
					43 ▶ Réaliser la coupe sur un système informatisé	REALISER				X						
	T2.5	Mettre en œuvre le processus de coupe.			44 ▶ Préparer les éléments du produit pour la fabrication	REALISER										
			C3.5 Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation	51 ▶ Mettre à jour les éléments du dossier technique de fabrication du produit	COMMUNIQUER	X	X					X		X		
				52 ▶ Participer à l'élaboration des documents opératoires d'industrialisation du produit	COMMUNIQUER			X						X		
				53 ▶ Contribuer à l'archivage, à la traçabilité de l'étude et à la capitalisation des expériences dans les bases de données techniques de l'entreprise	COMMUNIQUER							X		X		
				54 ▶ Participer à l'élaboration des documents destinés aux partenaires co-traitants et sous-traitants	COMMUNIQUER									X		
T2.6	Vérifier le processus de réalisation et la conformité des moyens au regard du cahier des charges pour tout ou partie d'un modèle et proposer des améliorations du processus.															
T2.7	Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation															

DP4 – Fiche de préparation pédagogique de la séquence

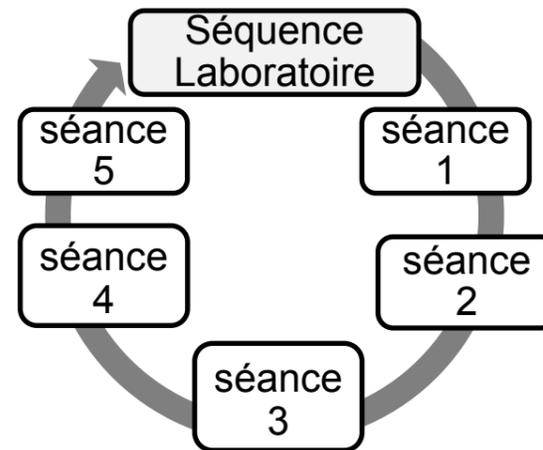
Séance 5	
Compétence visée	
Objectif	
Savoirs	
Durée	
Modalité	
Activités élèves	

Séance 4	
Compétence visée	
Objectif	
Savoirs	
Durée	
Modalité	
Activités élèves	

Séance 3	
Compétence visée	
Objectif	
Savoirs	
Durée	
Modalité	
Activités élèves	

Séance 1	
Compétence visée	
Objectif	
Savoirs	
Durée	
Modalité	
Activités élèves	

Séance 2	
Compétence visée	
Objectif	
Savoirs	
Durée	
Modalité	
Activités élèves	



DP5- 1/3 - Extrait du référentiel baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements

C3 : PRÉPARER ET INDUSTRIALISER LE PRODUIT

COMPÉTENCE TERMINALE : C3.2 - S'assurer de la conformité des matériaux

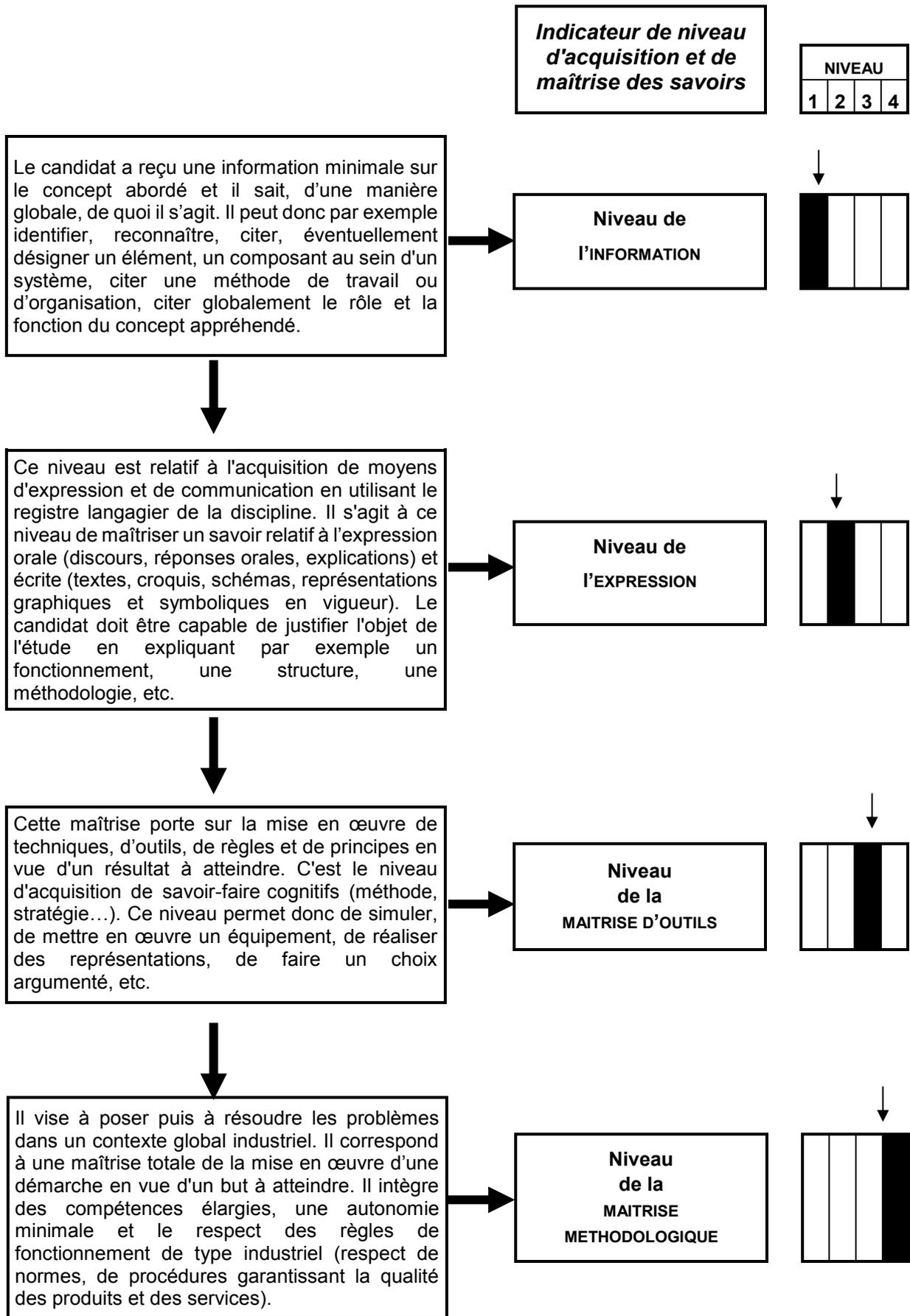
REP.	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation	Savoirs associés
C3.21	► Vérifier la conformité des matériaux			
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et caractériser les matières textiles. - Effectuer les tests dès la réception des matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges du produit. - Cahier des charges des matériaux. - Laboratoire d'essais des matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exactitude de la description des caractéristiques textiles des fibres. - Reconnaissance des principales caractéristiques physico-chimiques des matériaux. - Respect des règles de sécurité. 	<p>S3.1 S3.2 S3.3 S3.4</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les contraintes liées au contexte d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges du produit. - Cahier des charges des matériaux. - Laboratoire d'essais des matériaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Description exacte des principaux tests vérifiant les propriétés d'usage des matériaux. 	<p>S5.1 S9</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les défauts. - Évaluer leur fréquence. - Rendre compte des résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> - Laboratoire d'essais des matériaux. - Notice d'utilisation du matériel. - Procès verbal d'essai. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les défauts et aléas sont pris en compte. - Les données collectées sont complètes et les fiches sont renseignées. 	<p>S10</p>
C3.22	► Utiliser le matériel de contrôle			
	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les différentes techniques et unités de mesures. - Réaliser les tests à effectuer en laboratoire sur les étoffes, les fournitures, les accessoires. - Vérifier et/ou déterminer la valeur de chaque critère en vue d'établir un rapport de confectionnabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges du produit. - Cahier des charges des matériaux. - Laboratoire d'essais des matériaux. - Échantillons des matériaux et des fournitures. - Notice d'utilisation du matériel. - Procès verbal d'essai. 	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre des techniques de contrôle est adaptée. - Les règles et les procédures sont appliquées dans le respect des consignes de sécurité. - Les valeurs vérifiées sont justes. 	<p>S3.3 S3.4</p>
C3.23	► Interpréter les résultats			
	<ul style="list-style-type: none"> - Interpréter et exploiter les résultats des essais concernant les caractéristiques ayant une influence sur les propriétés d'usage et d'entretien des vêtements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges du produit. - Cahier des charges des matériaux. - Procès verbal d'essai. - Fiche de synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des résultats est pertinente. - Les solutions proposées sont adéquates. 	<p>S3.3 S3.4</p>

DP5 - 2/3 - Extrait du référentiel baccalauréat professionnel métiers de la mode - vêtements

Savoirs associés	Connaissances	Niveaux			
------------------	---------------	---------	--	--	--

S3 – Matières et matériaux		1	2	3	4
S3.1	Typologie et techniques d'élaboration				
	<ul style="list-style-type: none"> - Terminologie. - Procédés d'élaboration (des fibres, des fils, des étoffes, des matériaux souples techniques) naturels et synthétiques. - Étiquetage, normalisation. 				
S3.2	Caractéristiques chimiques, physiques et mécaniques				
	<ul style="list-style-type: none"> - Titrage des fils. - Texture des étoffes (chaîne et trame, non-tissé, maille). - Propriétés des tissus mixtes. - Propriétés textiles, physiques et chimiques des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> o Aspect, couleur, confort, santé, protection, etc. - Propriétés mécaniques : <ul style="list-style-type: none"> o Comportement rhéologique (élasticité, rupture, plasticité). o Masse, masse volumique, densité. 				
S3.3	Essais physico-mécaniques				
	<p>Des étoffes et non-tissés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résistance à la traction des étoffes en sens trame, chaîne et biais : notion d'orthotropie. - Résistance au frottement. - Résistance à la déchirure. - Résistance à la chaleur, à la pression. - Résistance au boulochage. - Résistance au feu. - Résistance à la lumière. <p>Des fils</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résistance à la traction. <p>Les appareils de mesures et contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Visiteuse. o Dynamomètre. o Abrasimètre. o Maillemètre. o Etc... <ul style="list-style-type: none"> - Normalisation. - Procès verbaux. 				
S3.4	Essais chimiques				
	<ul style="list-style-type: none"> - A l'eau et à la vapeur d'eau. - Aux produits chimiques (solvants, bases, détergents). - Colorimétrie – stabilité des couleurs. - Normalisation. - Procès verbaux. 				
S3.5	Procédés d'ennoblissement				
	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation, blanchiment. - Teinture. - Infroissabilité. - Imperméabilité. - Impression, ignifugation, apprêt, enduction. - Moirage, grattage, vieillissement. 				

DP5 - 3/3 - Extrait du référentiel baccalauréat professionnel métiers de la mode – vêtements



DP6 - Extrait du référentiel de certification « Épreuve E31 »

E3 : ÉPREUVE TECHNIQUE D'INDUSTRIALISATION ET DE REALISATION DU PRODUIT

Coefficient 8

Sous-Épreuve E31 : Industrialisation du produit UNITE : U31 Coefficient 3

CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'évaluation a pour support une activité d'industrialisation de produit telle que décrite dans la définition de l'unité U31.

Le travail demandé correspond à tout ou partie de ce qui est décrit dans la rubrique "nature des travaux demandés" de la définition de l'unité U31.

Les compétences correspondantes sont :

- C2.21 Identifier les contraintes liées au contexte d'utilisation
- C2.22 Décoder et exploiter une fiche technique de matériaux, de fournitures, un étiquetage, des résultats d'essais
- C3.1 Effectuer tout ou partie de la gradation d'un produit en C.A.O.
- C3.2 S'assurer de la conformité des matériaux,
- C3.5 Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation du produit.

S'il est bien entendu que la démonstration de ces compétences nécessite la mobilisation de tout ou partie des savoirs correspondants (cf. tableau « mise en relation compétences / savoirs technologiques associés »), il ne saurait être question de pratiquer par interrogation sur les seuls savoirs. D'autre part, on notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas, ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

Les compétences à évaluer se feront lors de travaux pratiques dans un environnement professionnel de conception assistée par ordinateur comme indiqué dans la définition de l'unité E31.

MODALITE D'EVALUATION :

Contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue sur la base d'une situation pratique d'évaluation, organisée dans le courant du deuxième semestre de la seconde année, en centre de formation, dans le cadre des activités habituelles de formation.

La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix et son organisation relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

....

Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

À l'issue de cette situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition ;
- les documents et travaux établis par le candidat lors de l'évaluation ;
- une fiche d'évaluation du travail réalisé.

DP7 - 1/2 - Copie d'élève

Extrait du recueil de normes françaises AFNOR textile.

Nom de l'élève : Martine

Détermination du drapé d'un tissu ou d'un tricot NF G 07-109 (de janvier 1980)

Matériel : <input type="checkbox"/> drapéomètre <input type="checkbox"/> gabarit en plexiglas (25cm de Ø) <input type="checkbox"/> ciseaux <input type="checkbox"/> NF G 07-109	Échantillon : 
CONDITIONS D'ESSAI	MATÉRIAU
Conditions atmosphériques : x atmosphère tempérée <input type="checkbox"/> atmosphère tropicale Nombre d'éprouvette : 2 Dimension des éprouvettes : 25 cm de Ø Expression des résultats : coefficient de drapé compris entre 0 et 1 : - F tend vers 0 ⇒ tissu souple - F tend vers 1 ⇒ tissu rigide	Référence : SN071 Appellation commerciale : ribstop Composition : nylon 6 100 % Armure : toile Traitement(s) : enduction PU Poids : 145 g/m ²

Essai N°1					Essai N°2				
Rayons				diamètre s	Rayons				diamètre s
N°	Valeur x	N°	Valeur y	X + Y	N°	Valeur x	N°	Valeur y	X + Y
1	10.2	10	10.6	20.8	1	12.5	9	8.2	20.7
2	7.3	10	9	16.3	2	10	10	7.9	17.9
3	11	11	12.4	23.4	3	7.2 17.2	11	12.2	29.4
4	11.9	12	10	21.9 21	4	10.5	12	11	21.5
5	9	13	11.7	20.7	5	11	13	9.9	20.9
6	10.9	14	10.5	21.4	6	10.8	14	8.2	19
7	8	15	11	19	7	11	15	8.5	19.5
8	11.3	16	8.5	19.8	8	8	16	12.4	20.4
Somme des diamètres : Σ Ø				162.4 cm	Somme des diamètres : Σ Ø				169.3 cm
Diamètre moyen : d = Σ Ø / 8				20.3 cm	Diamètre moyen : d = Σ Ø / 8				21.16 cm
Coefficient du drapé :				0.47	Coefficient du drapé :				0.56
F = $\frac{d^2 - 225}{400}$					F = $\frac{d^2 - 225}{400}$				
					Coefficient du drapé MOYEN :				0.56

Détails opératoires prévus, susceptibles d'avoir eu une influence sur les résultats :
Mes camarades trouvent 2 coefficients qui se ressemblent, je ne sais pas pourquoi pas moi...

Conclusion :
Le résultat de 0.56 est =< à 0.6 de la fiche technique du produit, le tissu est conforme à l'attendu du cahier des charge

Correction du professeur : attention aux erreurs d'inattention lors du relevé des mesures, le diamètre ne peut pas être > au diamètre de 25 cm ! relire les réponses pour limiter les erreurs de calculs... d'où la différence de moyenne par rapport aux camarades... la conclusion reste juste malgré tout

DP7 - 2/2 - Copie d'élève

PROCÈS VERBAL

Nom de l'élève : Laurine

Extrait du recueil de normes françaises AFNOR textile.

Détermination de la masse surfacique des tissus et des tricots ISO 3374 (de juin 2000) ; iso 3801 (de septembre 1977)

<p>Matériel :</p> <p style="text-align: right;">x balance x découpoir</p> <p><input type="checkbox"/> ISO 3374 <input checked="" type="checkbox"/> ISO 3801</p>	<p>Échantillon :</p> <div style="background-color: blue; width: 100px; height: 50px; margin: 5px 0;"></div>
CONDITIONS D'ESSAI	MATÉRIAU
<p>Conditions atmosphériques :</p> <p>x atmosphère tempérée <input type="checkbox"/> atmosphère tropicale</p> <p>Nombre d'éprouvette : 5 pour un même matériau</p> <p>Dimension des éprouvettes : disques (112 mm de Ø = 100 cm²)</p>	<p>Référence : SN071</p> <p>Appellation commerciale : ribstop</p> <p>Composition : nylon 6 100 %</p> <p>Armure : toile</p> <p>Traitement(s) : enduction PU</p> <p>Masse surfacique : 145 g/m²</p>
<p>Formule :</p> $M = \frac{m \times 10000}{s}$ <p style="text-align: right;"> m : masse en gramme de chaque éprouvette s : surface de l'éprouvette exprimée en cm² M : masse surfacique en g/m² (m x 100) Masse surfacique moyenne : $\Sigma M/5$ </p>	

Relevé des valeurs et résultat de la masse surfacique moyenne :

ÉPROUVETTES	Masse de l'éprouvette : m en g	Masse surfacique : M en g/m ²
1	1.453	145.3
2	1.465	146.5
3	1.458	145.8
4	1.446	144.6
5	1.458	145.8
TOTAL	7.28	728
Masse surfacique Moyenne :	72.8 g	72.8 g/m ²
<p>Conclusion : Le tissu pèse 72,8 g, c'est trop faible, il n'est pas conforme NON</p>		

Correction du professeur : attention à appliquer la formule de la moyenne de 5 et non 10! relire les réponses pour limiter les erreurs de calculs... car la conclusion est donc fautive, penser à rappeler les données du cahier des charges. Attention aux unités des grandeurs physiques, une masse surfacique n'est pas une masse et n'est pas un poids.

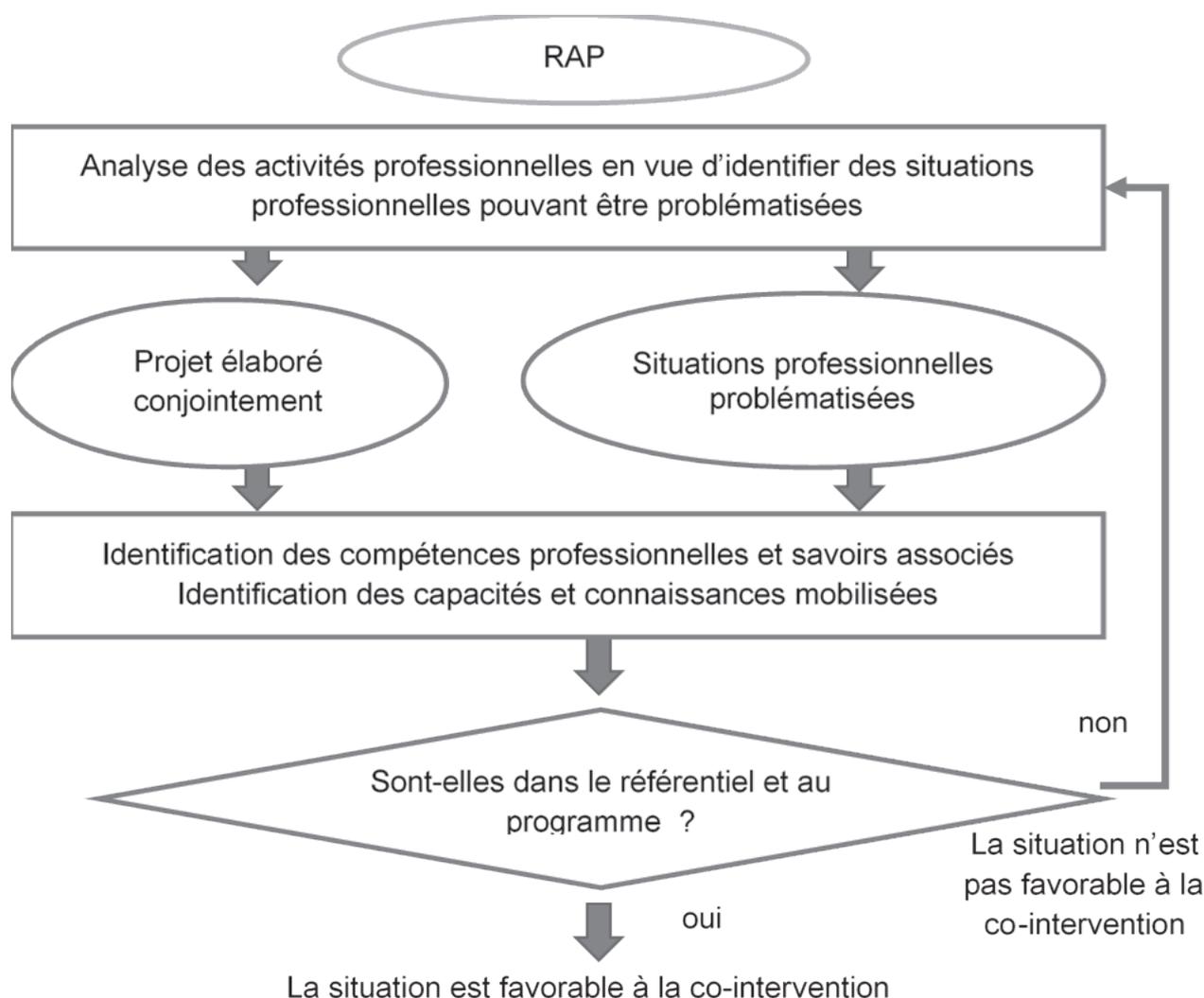
DP8 - Extrait de programme de mathématiques en classe de première

Compétences	Capacités associées
S'approprier	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Traduire des informations, des codages.
Analyser Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> - Émettre des conjectures, formuler des hypothèses. - Proposer une méthode de résolution. - Choisir un modèle ou des lois pertinentes. - Élaborer un algorithme. - Choisir, élaborer un protocole. - Évaluer des ordres de grandeur.
Réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les étapes d'une démarche. - Utiliser un modèle. - Représenter (tableau, graphique...), changer de registre. - Calculer (calcul littéral, calcul algébrique, calcul numérique exact ou approché, instrumenté ou à la main). - Mettre en œuvre un algorithme. - Expérimenter – en particulier à l'aide d'outils numériques (logiciels ou dispositifs d'acquisition de données...). - Faire une simulation. - Effectuer des procédures courantes (représentations, collectes de données, utilisation du matériel...). - Mettre en œuvre un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité à partir d'un schéma ou d'un descriptif. - Organiser son poste de travail.
Valider	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter et interpréter les résultats obtenus ou les observations effectuées afin de répondre à une problématique. - Valider ou invalider un modèle, une hypothèse en argumentant. - Contrôler la vraisemblance d'une conjecture. - Critiquer un résultat (signe, ordre de grandeur, identification des sources d'erreur), argumenter. - Conduire un raisonnement logique et suivre des règles établies pour parvenir à une conclusion (démontrer, prouver).
Communiquer	<p>À l'écrit comme à l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rendre compte d'un résultat en utilisant un vocabulaire adapté et choisir des modes de représentation appropriés ; - expliquer une démarche.

DP9 - La co-intervention

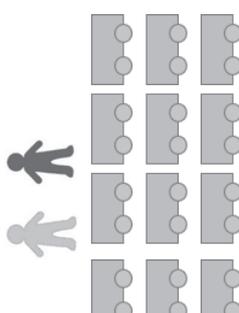
La co-intervention donne une dimension concrète aux apprentissages et permet à l'élève d'acquérir une vision globale des enseignements qu'il reçoit. Cette modalité pédagogique donne lieu à des séances au cours desquelles le professeur de mathématiques ou de physique-chimie et celui de l'enseignement professionnel concerné interviennent ensemble devant les élèves. L'analyse de situations problématisées, déterminées conjointement par les deux professeurs à partir du référentiel d'activités professionnelles permet aux élèves :

- d'acquérir des compétences du domaine professionnel et des capacités et connaissances du programme de mathématiques ou de physique-chimie ;
- d'acquérir des compétences du domaine professionnel et de réinvestir dans un nouveau contexte des capacités et des connaissances déjà acquises dans le cours de mathématiques ou celui de physique-chimie ;
- de réinvestir dans un nouveau contexte des compétences déjà acquises dans le domaine professionnel et d'acquérir des capacités et des connaissances du programme de mathématiques ou celui de physique-chimie

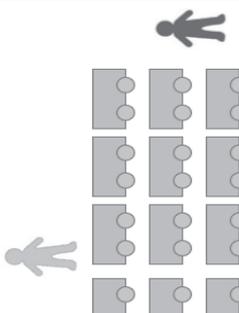


DP10 - Modalités d'animation en co-intervention

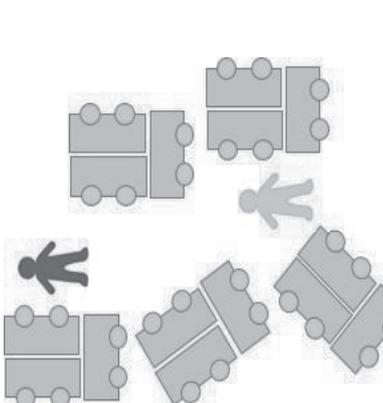
1. L'enseignement en tandem

	<p>Les deux professeurs interviennent en même temps devant le groupe.</p> <p>Les professeurs s'adressent tour à tour aux élèves en explicitant la cohérence du projet pédagogique et en montrant les liens entre leurs disciplines. </p> <p>Le risque est de rester sur un cours magistral descendant. </p> <p>Sur une durée trop longue, les discours risquent de ne plus être distingués par les élèves et créer de la confusion.</p>
---	---

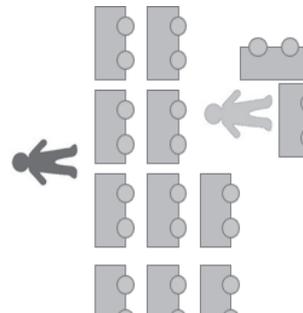
2. L'un enseigne, l'autre aide

	<p>L'un des deux professeurs anime l'ensemble tandis que l'autre circule dans la classe pour aider.</p> <p>Les deux professeurs agissent à des niveaux différents : l'un pour la classe, l'autre au niveau individuel lorsque c'est nécessaire. </p> <p>Sur une séance complète, les rôles des professeurs sont déséquilibrés, ils doivent donc alterner. </p>
--	--

3. Les deux aident

	<p>Les deux enseignants circulent dans la classe et peuvent aider les élèves qui en ont besoin. </p> <p>Les deux professeurs interviennent sur un plus grand nombre d'élèves. </p> <p>Le rôle de chacun doit être bien compris des élèves. </p>
--	--

4. L'enseignement avec des groupes différenciés

	<p>Un des enseignants aide un groupe d'élèves ayant des besoins spécifiques ou ayant une tâche particulière.</p> <p>L'enseignement est différencié pour s'adapter aux élèves ou à certaines activités qui peuvent être complémentaires. </p> <p>Tous les élèves doivent travailler sur la même situation professionnelle et cette organisation ne doit pas conduire à toujours mettre à l'écart un groupe d'élèves. </p>
---	--

Source : vademecum co-intervention

DP11 - Fiche préparatoire d'une séance en co-intervention

Durée	Classe
Compétences visées dans le référentiel d'enseignement professionnel du diplôme :	Capacités visées dans le programme de mathématiques
Tâches/activités du référentiel :	Compétences :
Compétences :	Capacités associées :
Savoirs :	
Mise en situation problématisée :	
Modalité d'animation :	

Phase	Durée	Objectifs	Organisation	Matériels	Activités enseignant de spécialité	Activités enseignant de Mathématiques	Activités élèves

DP12 - Extrait du cadre réglementaire de formation en entreprise

Pour la voie scolaire :

La Période de Formation en Milieu Professionnel fait obligatoirement l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement scolaire où ce dernier est scolarisé. Cette convention doit être conforme à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 parue au BO n° 38 du 24 octobre 1996.

La période de formation en milieu professionnel doit assurer la continuité de la formation et permettre à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences. Elle fait l'objet d'une planification préalable de manière à maintenir une cohérence de la formation. Elle doit être préparée en liaison avec tous les enseignements.

La durée minimale de la période de formation en milieu professionnel pour les candidats positionnés par décision du recteur est de 10 semaines pour les candidats issus de la voie scolaire (art. 15 du décret n° 96-563 du 9 mai 1995 modifié).

Pour les apprentis :

Pour les apprentis, la Formation en Milieu Professionnel est incluse dans la formation en entreprise. De manière à établir une cohérence dans le déroulement de la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis informe les maîtres d'apprentissage sur les objectifs des différentes périodes passées en entreprise et sur leur importance dans l'évaluation des apprentis.

Cadre réglementaire d'organisation de l'apprentissage :

Sous réserve, le cas échéant, des règles fixées par l'organisme certificateur du diplôme ou titre à finalité professionnelle visé, cette durée ne peut être inférieure à 25 % de la durée totale du contrat (voir annexe). En cas d'échec à l'obtention du diplôme ou du titre professionnel visé, l'apprentissage peut être prolongé pour une durée d'un an au plus :

1° Soit par prorogation du contrat initial ou de la période d'apprentissage ;

2° Soit par conclusion d'un nouveau contrat avec un autre employeur dans des conditions fixées par décret.

Pour les diplômes de l'Éducation Nationale :

- Pour un CAP en 2 ans, la durée est de 800 heures (en 1 an : 400 heures).
- Pour un baccalauréat professionnel en 3 ans, la durée est de 1 850 heures soient 615h/an.
- Pour un baccalauréat professionnel en 2 ans : 1350 heures.
- Pour un baccalauréat professionnel en 1 an : 675 heures).
- Pour un BTS, la durée est de 1 350 heures (en 1 an : 675 heures).

DP13 - Calendrier d'alternance

AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1	J 1	V 1	L 1	M 1	S 1	L 1
M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3
V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4
S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5
D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6
L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7
M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8	J 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8
M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10
V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	D 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11
S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12
D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13
L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14
M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15	J 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15
M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17
V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18
S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19
D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20
L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21
M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22
M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24
V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25
S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26
D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	M 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27
L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28
M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	J 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29
M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	V 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30
J 31	D 31	M 31	V 31	D 31	M 31	S 31	D 31	M 31	V 31	L 31	M 31

■ Présence scolaire

■ Présence entreprise apprentis

■ Vacances scolaires

■ Week-end

■ Jours fériés

■ PFMP des scolaires

■

■ Projet de 120 heures pour les scolaires
 ■ Support épreuve E33 : projet technique de réalisation
 ■ d'un prototype et contrôle qualité

DOSSIER RÉPONSE

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR1 – Fiche préparation pédagogique et de déroulement de la séance.

FICHE PÉDAGOGIQUE DE SEANCE										TITRE de la séance :										Numéro de séance :									
TÂCHE PROFESSIONNELLE																													
EXAMEN PRÉPARÉ										BAC PRO métiers de la mode - Vêtement																			
Seconde										Première										Terminale									
S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J

COMPÉTENCE TERMINALE		GROUPE <input type="checkbox"/>	CLASSE ENTIÈRE <input type="checkbox"/>
COMPÉTENCES VISÉES		UNITÉS professionnelles du diplôme	
OBJECTIF		E11 <input type="checkbox"/> E12 <input type="checkbox"/> E31 <input type="checkbox"/> E32 <input type="checkbox"/> E33 <input type="checkbox"/>	
SAVOIRS ASSOCIÉS		NIVEAU taxonomique 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>	
OBJECTIFS DE LA SÉANCE :	L'élève doit être capable de :		
Pré-requis :			

DÉROULEMENT DE SÉANCE

PHASE	DURÉE	OBJECTIFS	ORGANISATION	MATÉRIEL	RÔLE DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITÉ DE L'ÉLÈVE
Phase 0	5 min	Accueil de la classe afin de préparer la séance dans des bonnes conditions	-Demi-groupe (12élèves) -Devant le tableau	- ordinateur (pronote)	Appel Rappel de la séance précédente	-s'installer en silence -écouter -répondre s'il est présent

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

PHASE	DURÉE	OBJECTIFS	ORGANISATION	MATÉRIEL	RÔLE DE L'ENSEIGNANT	ACTIVITÉ DE L'ÉLÈVE

